



COMMANDE PUBLIQUE
AFFAIRES JURIDIQUES

Dossier suivi par Fabrice STRADY
Responsable des Services Administratifs
Tél. : 05.46.39.74.21
FS/EG

Royan, le 8 novembre 2018

DIRECT ENERGIE
NOTIFICATION « UGAP ELECTRICITE 2 »

2 bis rue Louis Armand
75015 PARIS

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception
N°2C 127 885 9568 5

Notification « UGAP ELECTRICITE »

Objet : Notification de Marché public - UGAP ELECTRICITE
Mise en concurrence UGAP n°18U003-011-001 relative à la fourniture
et acheminement d'électricité et services associés des PDL de catégorie C5
distribués par le réseau ENEDIS listés au bordereau des PDL du lot 11_ERD_C2C1_B

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, pour valoir notification, conformément aux dispositions de l'article 103 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés, la copie du marché public visé en objet et dont vous êtes le titulaire.

Le choix de la part d'électricité verte pour notre fourniture d'énergie est le suivant :

Standard

50 %

75 %

100 %

Je vous souhaite bonne réception de ces éléments et je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Maire,
par délégation,
Le Premier Adjoint,



Jean-Paul CLECH

P.J. :

L'acte d'engagement du marché subséquent renseigné,

Les annexes à l'acte d'engagement :

- Complément à l'acte d'engagement (CAE) listant les deux bordereaux suivants,
- Bordereau des PDL,
- Bordereau des Prix Unitaires,
- Le Cahier des Clauses Particulières (CCP) applicable aux marchés subséquents.

En provenance de :
~~DIRECT ENERGIE~~
~~Notification "UCAP ELECTRICITEZ"~~
~~2 bis rue Louis Armand~~
~~75015 PARIS~~



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 2C 127 885 9568 5



Renvoyer à FRAB

Présenté / Avisé le : / /

Distribué le : / /

Je soussigné déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

Signature
(Précisez Nom et Prénom
si mandataire)

CNI/Permis de conduire
 Autre : *

Signature Facteur*

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.
LA POSTE AGRÉMENT N° C606

ACCUEIL DIRECT ENERGIE
16 NOV. 2018

Ville de ROYAN SJ
Mairie de Ville (Mairie de Royan)
80 avenue de Poulaille
17705 ROYAN Cedex



MARCHÉS

Passés en application de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015
relative aux marchés publics et son décret d'application

D 18.692-3

ACTE D'ENGAGEMENT DU MARCHÉ SUBSEQUENT

A. CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ SUBSÉQUENT (à remplir par le Pouvoir Adjudicateur)

A-1 OBJET DU MARCHÉ SUBSEQUENT

Objet de la procédure

Fourniture et acheminement d'électricité et services associés

Objet du marché subséquent :

PDL de catégorie C2 et C1 distribués par le réseau ENEDIS listés au Bordereau des PDL du lot 11_ERD_C2C1_B

A-2 IDENTIFIANTS

DESIGNATION, ADRESSE, TELEPHONE DU SERVICE QUI PASSE LE MARCHÉ :

La liste des acheteurs (pouvoirs adjudicateurs), parties à l'accord-cadre, figure à l'annexe « bordereau des PDL » au présent acte d'engagement.

Pour le Bénéficiaire du dispositif Electricité de l'UGAP (indiquez ci-dessous la désignation complète de votre structure) :

Ville de Royan, Hôtel de Ville - 80 avenue de Pontbillaud - CS 80218 - 17205 ROYAN Cedex
Tél. 05.46.39.56.56 FAX 05 46 39 56 57 mairie@mairie-royan.fr

SIGNATAIRE DU MARCHÉ ET ORIGINE DE SON POUVOIR DE SIGNATURE :

Le Président du Conseil d'Administration de l'UGAP (UNION DES GROUPEMENTS D'ACHATS PUBLICS) nommé par décret le 15 septembre 2016 ou toute personne dûment habilitée conformément au décret n° 85-801 du 30 juillet 1985 modifié.

DESIGNATION, ADRESSE ET TELEPHONE DE LA PERSONNE HABILITEE A DONNER LES RENSEIGNEMENTS PREVUS A L'ARTICLE 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics:

Le nom de la personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret sus-cité figure à l'annexe « bordereau des PDL » au présent acte d'engagement.

ORDONNATEUR(S) CHARGE(S) D'EMETTRE LES TITRES DE PAIEMENT :

Le nom de la personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret sus-cité figure à l'annexe « bordereau des PDL » au présent acte d'engagement.

DESIGNATION, ADRESSE ET TELEPHONE DU/DES COMPTABLE(S) ASSIGNATAIRE(S) (l'article 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics) :

La liste des comptables assignataires figure à l'annexe « bordereau des PDL » au présent acte d'engagement.

Le présent marché est passé en application des articles 78 à 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

B. ENGAGEMENT DU TITULAIRE DE L'ACCORD-CADRE (à remplir par le titulaire de l'accord-cadre)

Nom, prénom et qualité du signataire :

Etienne LEDUC, Responsable du Pôle Offres Energies Clients Publics

Agissant (cocher le cas correspondant à votre situation) :

pour mon propre compte

pour le compte de :

ENGIE - Entreprises & Collectivités – Marché clients publics

Adresse du siège social et téléphone (obligatoire) Adresse du domicile élu (le cas échéant)

1 Place Samuel de Champlain	2 impasse Augustin Fresnel
92400 COURBEVOIE	44800 SAINT HERBLAIN
06 88 21 54 61	06 88 21 54 61

Dont le numéro SIREN, registre du commerce (RCS) ou répertoire des métiers est :

RCS NANTERRE 542 107 651

Dont le numéro de la TVA intracommunautaire est :

FR 13542107651

en tant que mandataire du groupement tel qu'identifié dans la lettre de candidature de l'appel d'offres N° 18U003 ;

après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents constituant l'accord-cadre et des précisions qui y sont apportées par le marché subséquent.

1. Déclaration sur l'honneur

Le titulaire de l'accord-cadre (individuel ou chaque membre du groupement), déclare sur l'honneur (cocher la case correspondante) :

entrer dans l'un des cas d'interdiction de soumissionner prévu aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Dans l'hypothèse où le titulaire de l'accord-cadre (individuel ou chaque membre du groupement), est admis à la procédure de redressement judiciaire, son attention est attirée sur le fait qu'il lui sera demandé de prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché.

ne pas entrer dans l'un des cas d'interdiction de soumissionner prévu aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

être en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

2. Je m'engage, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées aux prix et conditions figurant au marché.

Je m'engage ~~ou j'engage le groupement dont je suis mandataire~~, sur la base de mon offre ~~ou de l'offre du groupement (rayer les mentions inutiles)~~, exprimée en euros.

3. Répartition des prestations (en cas de groupement conjoint) :

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser), sur toute la durée d'exécution du marché ainsi que les informations demandées ci-dessous).

Désignation des membres du groupement conjoint	Numéro SIREN, registre du commerce (RCS) ou répertoire des métiers Et Numéro de la TVA intracommunautaire	Nature des prestations exécutées par les membres du groupement conjoint (exemple : répartition géographique, technique...)

4. Avance (article 110 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) :

Je renonce au bénéfice de l'avance : NON OUI
(Cocher la case correspondante.)

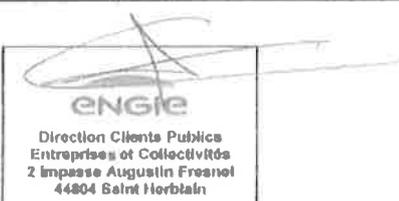
5. Origine des fournitures :

- Pays de l'Union Européenne, France comprise ;
- Pays membre de l'Organisation Mondiale du Commerce signataire de l'accord sur les marchés publics (Union européenne exclue) ;
- Autre.

A , le

Le titulaire de l'accord-cadre
(représentant habilité pour signer le marché)

Le cas échéant, signature de chaque membre du groupement signataire de l'accord cadre n'ayant pas donné mandat au mandataire pour signer l'acte d'engagement

 ENGIE Direction Clients Publics Entreprises et Collectivités 2 Impasse Augustin Fresnel 44804 Saint Herblain	Signature
--	-----------

C. Réponse de l'acheteur (seuls les éléments ci-après sont constitutifs de l'offre retenue)

La présente offre est acceptée en euros dans les conditions suivantes :

Marché subséquent exécuté à bons de commande Oui Non

Pour une durée du marché allant de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2021.

Le présent acte d'engagement comporte une annexe 0 intitulée « Complément à l'acte d'engagement ».

Visa du corps de contrôle :	Le,	Isabelle
Le Contrôleur Général RENAUD GACE	Pour l'acheteur,	DELERUELLE
 RENAUD GACE		2018.09.27
2018.09.27		13:44:14
13:53:08 +02'00'		+02'00'

La Ville de ROYAN représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 2 octobre 2017 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 4 octobre 2017 compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par son Premier Adjoint, Monsieur Jean-Paul CLECH, en vertu de l'arrêté ASG n°17.2647 en date du 5 octobre 2017, lui portant délégation de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 6 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

À Royan, le 8 novembre 2018
Pour le Maire de la Ville de Royan,
Par délégation,
Le Premier Adjoint,



Jean-Paul CLECH

D. NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE DE L'ACCORD-CADRE

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Joindre au marché l'accusé de réception de notification issu du profil acheteur)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent marché public ou accord-cadre »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

E. CADRE POUR FORMULE DE NANTISSEMENT OU CESSIION DE CRÉANCE¹

1. Formule d'origine

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance consenti conformément aux articles L.313-23 à L.313-35 du code monétaire et financier facilitant le crédit aux entreprises en ce qui concerne :

la totalité du marché

la partie des prestations évaluées (dans l'unité monétaire d'exécution du marché et en lettres) à :

que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct.

la partie des prestations évaluées (dans l'unité monétaire d'exécution du marché et en lettres) à :

et devant être exécutées par :

en qualité de :

co-traitant

sous-traitant

A

, le ⁽²⁾

Pour le pouvoir adjudicateur,

2. Annotations ultérieures éventuelles

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée (dans l'unité monétaire d'exécution du marché et en lettres) à :

A

, le ⁽²⁾

Pour le pouvoir adjudicateur,

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée (dans l'unité monétaire d'exécution du marché et en lettres) à :

A

, le ⁽²⁾

Pour le pouvoir adjudicateur,

¹ A remplir par l'administration en original sur une photocopie

² Date et signature originale

